

AUB'ACTUS

U arrive à Auberives

Le bâtiment qui abritera cette moyenne surface commerciale se situe au niveau de la RN7, sur la route de la Pêche que l'on emprunte habituellement pour se rendre à l'école ou à la mairie.



Il était auparavant destiné au commerce de gros en fruits et légumes, qui a cessé son activité en 2013.

Le projet consiste en un réaménagement du bâtiment existant en cellules commerciales.

Architecture :

- Une modification du bâti existant pour la création de 4 cellules commerciales dont une à l'enseigne U UTILE
- Le réaménagement du parking et des abords
- La modification du carrefour, avec mise en place d'un « tourne à gauche » sur la RN 7



Le réaménagement de ce bâtiment se fera en respectant l'esthétisme du quartier, en limitant au minimum l'impact visuel pour les riverains.

Les deux façades principales visibles depuis la route de la Pêche (façades sud et est) seront traitées en bardage bois. Deux entrées en vitrage clair permettront de cadencer la façade sud.



Parkings :

Ils seront suffisamment dimensionnés pour l'accueil de la clientèle et du personnel.

La capacité d'accueil du parking sera de 49 places au total + 8 emplacements 2 roues + 3 places PMR.



Suite à une consultation des Auberivois sur la modification du nom du bulletin municipal annuel, nous avons reçu une vingtaine de réponses très intéressantes. Suite à cette participation active, le conseil municipal a décidé de changer le nom de notre édito d'information trimestrielle.

Adieu Bavar, bonjour
AUB'ACTUS !

Le nom proposé par M^{me} **Dorine BURTIN** a fait l'unanimité.

Cette enquête permet de développer l'interaction entre les administrés et l'Auberivois. Merci à tous ceux qui ont participé à cette consultation, ce journal est le premier lien entre vous et nous.

Nous espérons que cette nouvelle présentation vous plaira et nous vous en souhaitons une bonne lecture.



AUB'ACTUS
N° 1

www.auberives-sur-vareze.fr

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :
LUNDI : 8 h 30 à 12 h 00 - 14 h 00 à 17 h 30
MARDI : 14 h 00 à 17 h 30
MERCREDI : 14 h 00 à 17 h 30
JEUDI : de 14 h 00 à 18 h 00
VENDREDI : 8 h 30 à 12 h 00 - 14 h 00 à 17 h 30

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs
Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée. Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, du repas pour nos aînés, en passant par la commémoration du 11 Novembre... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué... En l'absence des traditionnels vœux de la Municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Auberivois qui ont choisi de vivre dans notre village. Des travaux ont été fait en 2020 (enrochement au niveau du stade, enfouissement des lignes à haute tension, fibre, éclairages publics, divers travaux de voirie...). D'autres travaux débutent en cette année 2021 (rénovation de l'église, aménagement du FAR, Super U...). Certes, en raison des conditions actuelles, ces projets avancent plus doucement mais ils seront réalisés en 2021 et 2022. Notre action va se poursuivre avec une équipe dynamique, rajeunie et paritaire. Installés depuis le 26 mai, vos élus se sont mis au travail immédiatement, d'abord pour gérer la priorité sanitaire mais aussi pour engager les actions du mandat.

Comme vous avez pu le constater, nous modernisons nos supports de communication : après le site internet, le bulletin municipal nouvelle version, avec de

nouvelles rubriques, des photos plus visibles et un nouveau nom évocateur, un nouveau site Facebook, un nouvel édito... L'occasion pour moi de terminer par quelques mots d'espoir à l'aube de cette nouvelle année. Il nous faut toujours regarder vers l'avenir avec optimisme afin de le construire pour nous, nos enfants et notre société. C'est en ce sens que nous travaillons au quotidien, maire, adjoints, conseillers et agents municipaux.

En espérant que nous retrouverons rapidement nos petits instants de bonheur du quotidien et de convivialité, qui nous manquent tant !

Prenez soin de vous et de l'ensemble de vos proches.

Dorothee ZABOROWSKI



MÉTHANISATION, UNE AGRICULTURE EN TRANSITION AU SERVICE DES TERRITOIRES

Petit rappel : L'équipe porteuse du projet est composée de six professionnels agriculteurs et BTP : Brice Carcel, Jean-Baptiste PELLAT, Maryse Genin, Julien Dutour, Guillaume Genin, Gérard Dutour.



Le site de l'unité MéthaVarèze est situé dans la commune d'Auberives-sur-Varèze en limite des communes de Saint-Prim et des Côtes-d'Arey. Il a une superficie de deux hectares.

Considérée comme une voie d'avenir tant en matière d'agriculture que d'énergie "verte", la méthanisation agricole décolle vraiment dans le département depuis deux ans seulement. Le procédé qui consiste à valoriser des déchets végétaux et le lisier en gaz d'un côté et fertilisant naturel de l'autre, est à la fois un revenu de plus et une source d'énergie qui n'épuise pas les sous-sols.



État d'avancement du projet :
Vous pouvez d'ores et déjà visionner la vidéo qui a été tournée sur le site https://video.chambres-agriculture.fr/widget/2020_innovation_methanisation



L'ÉGLISE SAINT ROCH

Des travaux de restauration de l'église d'Auberives-sur-Varèze ont été entrepris : en effet, cet édifice qui constitue un des éléments du patrimoine de la commune subit des dégradations de plus en plus importantes en raison des remontées d'humidité par capillarité à l'intérieur et l'extérieur.

L'église d'Auberives a été construite à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle comporte une nef unique avec une voûte en berceau, un transept et une abside polygonale sans décors muraux. Elle est construite en galets assisés avec des harpages et des cordons en pierre de mollasse. Le clocher est doté d'une flèche en ardoise couronnant la tour en maçonnerie de moellons et de briques.



Sept mois minimum de travaux minutieux seront nécessaires pour sauver ce bâtiment. La réhabilitation est subventionnée en partie par le Conseil départemental et la Région.



Les travaux concernent :

1/ L'extérieur :

La restauration totale de la façade nord et celle des pignons, l'entretien ponctuel des élévations.

Le remplacement des pierres dans les parties en mollasse par du grès des Vosges ou de la mollasse d'Espagne et l'escalier d'accès sera également traité afin de restituer le parvis d'origine en pierre.

2/ L'intérieur :

La remise en teinte complète de l'église après réfection des sols intérieurs, le remplacement des boiseries dans le chœur, le nettoyage des autels, la modernisation des éclairages et le traitement des courants forts.

La commission de travaux se réunit régulièrement pour suivre les avancées du chantier...



Avant peu de renseignements sur l'église Saint Roch, nous sommes allés rencontrer Monsieur **Pierre Traynard** qui gentiment nous a permis d'en connaître un peu plus.

En 1880, l'église Saint Roch fut construite avec les galets roulés de l'ancien château du prince d'Orange. Auparavant les habitants allaient prier dans une chapelle privée plus bas dans le village. Après la destruction de cette chapelle voulue par la Commune vers 1800, les Auberivois d'antan devaient se rendre à l'église de Cheyssieu.



free

Ce jeudi 11 février, une structure métallique d'une hauteur de 30 m a été érigée à côté du terrain de buggy sur la route de Poncin.

Cette tour est une antenne 4G de l'opérateur téléphonique **Free**.

Cette installation fait suite à la politique gouvernementale de couverture des dernières zones blanches.

La mise en route aura lieu dans les mois à venir.



CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

Vous trouverez, joint à Aub'Actus, un bulletin de participation au premier concours communal de fleurissement sur la commune d'Auberives.

Nous insistons sur le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir obligatoirement un jardin. Une terrasse, un balcon, une jardinière... et vous pouvez participer au fleurissement !



Mais pas que : si vous disposez à proximité d'un petit espace public et qu'avec quelques voisins vous souhaitez participer, c'est possible. Quelques litres de terreau, quelques géraniums, pétunias, pâquerettes et si vous avez la main verte, vous gagnerez peut-être... Si ce n'est un lot, ce sera certainement en amitié, échange, partage avec vos voisins.

Espérons que certains d'entre vous se découvrent une âme de jardinier. Merci de votre participation et silence ça pousse !

Des infos sur la chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Isère du 13 septembre 2020 à 7 heures au 28 février 2021 au soir (arrête préfectoral n° 2020-06-19-005).

La chasse de toutes les espèces est interdite pendant la période de chasse le vendredi (y compris les vendredis fériés).

Les panneaux de signalisation : une mesure obligatoire...

La pose de panneaux de signalisation temporaires sur les voies publiques pour la chasse du grand gibier devient obligatoire. Ils ont pour vocation d'informer les usagers de la route que des battues sont en cours et invitent les automobilistes à rester vigilants et à adapter leur vitesse pour prévenir tout risque de collision.

Si le gibier impliqué dans la collision était poursuivi par des chasseurs, ceux-ci sont alors responsables (s'il s'agit d'une battue administrative, c'est la Préfecture ou la Mairie qui est responsables).

**Soyez
vigilants !**



Enedis, l'électricité en réseau, vous informe d'une coupure de courant pour travaux.

**Les 23, 24
et 31 mars et
le 9 avril 2021**

Si vous restiez exceptionnellement sans courant après la période indiquée, notre service dépannage est à votre disposition.

Téléphoner au : 09 72 67 50 suivi des deux chiffres de votre département.